
 <p>LABORATOIRES Prodene Klint Division lingettes 8,rue Léon Jouhaux ZA PARIEST – CROISSY BEAUBOURG F-77435 MARNE LA VALLEE Cedex</p>	<p>FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI</p>	<p>Approbation : </p>
	<p>\\serveur- alby\Partage_urgens\FICHWORD\VIO\ FT FDS\Technique lingettes\451- 500\FTUL472.doc</p>	<p>Révision : 00/09.09.2015 Page : 1/4</p>

FICHE N° U L 472 LINGETTES FAR

DEFINITION:

LINGETTES FAR sont des lingettes imprégnées d'une solution désinfectante, destiné à la désinfection sans rinçage des surfaces et matériels en restauration, cuisines centrales, collectivités, locaux et entrepôts....

Large spectre d'action bactéricide, fongicide, virucide et mycobactéricide.

Produit homologué par le ministère de l'Ecologie n° BTR0267, traitement bactéricide et fongicide 100% POA/POV.

Produit répondant à l'arrêté du 08/09/1999 et textes ultérieurs concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Produit biocide, TP2 et TP4, à usage professionnel, prêt à l'emploi.

COMPOSITION:

Solution d'imprégnation des lingettes:

Ethanol CAS n° 64-17-5 (66,01 % m/m)

Non-tissé:

Viscose/cellulose



PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION:

Bactéricidie : EN 1040 (30 sec),
EN 1276, propreté et saleté, 30s
EN 13697 (5 min) en conditions de propreté et de saleté,
Actif sur *Listeria* et *Salmonelle* en 30 sec
EN 13727, saleté, 30s

Mycobactéricidie/Tuberculocidie :
EN 14348 (30 sec) en conditions de propreté et de saleté

Fongicide : EN 1275 (*Candida albicans* 30 sec, *Aspergillus Niger* 1 min) ,
EN 1650 en conditions de propreté et saleté (*Candida albicans* 30 sec, *Aspergillus niger* 1 min)
EN 13697 en conditions de propreté et saleté (5 min)
EN 13624, saleté, 30s *Candida albicans*, 1min *Aspergillus niger*

Virucidie : EN14476+A1, conditions de saleté, *Norovirus*, 1 min
EN14476+A1, conditions de saleté, *Adénovirus*, 1 min
EN14476+A1, conditions de saleté, 30 sec sur *Rotavirus*, Herpès, PRV (modèle Hépatite B), BVDV (modèle hépatite C)

 <p>LABORATOIRES Prodene Klint</p> <p>Division lingettes 8,rue Léon Jouhaux ZA PARIEST – CROISSY BEAUBOURG F-77435 MARNE LA VALLEE Cedex</p>	<p>FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI</p>	<p>Approbation : </p>
	<p>\\serveur- alby\Partage_urgens\FICHWORD\VIO\ FT FDS\Technique lingettes\451- 500\FTUL472.doc</p>	<p>Révision : 00/09.09.2015 Page : 2/4</p>

PROPRIETE MICROBIOLOGIQUE DE LA LINGETTE IMPREGNEE:

Selon méthodologie issue de la norme NFT 72-281 avec action mécanique et conditions de substances interférentes de la normes EN 13697 , la lingette est bactéricide et levuricide en 30 sec.

UTILISATION:

Milieu agroalimentaire

Usages non soumis à l'AMM

- traitement d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine
- traitement de locaux et matériel de cuisines centrales collectives,
- traitement de locaux et matériel de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine
- traitement de locaux et matériel en restauration
- en usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur...)

Usages soumis à l'AMM

- traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts
- traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration
- traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques
- traitement bactéricide et fongicide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques

Hors milieu agroalimentaire

- Désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux.
- Désinfection des locaux ayant reçus ou hébergés des malades et ceux où sont donnés des soins médicaux ou paramédicaux.
- Désinfection des véhicules de transport sanitaire ou de transport de corps.

L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de nettoyage, préalable à toute désinfection.

L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de stérilisation des instruments pouvant être stérilisés par un procédé approprié. Tous les agents désinfectants ne sont pas stérilisants. Ils réduisent temporairement le nombre des micro-organismes.

MODE D'EMPLOI:

Tirer HORIZONTALEMENT une lingette imprégnée jusqu'à la prédécoupe. Séparer d'un coup sec. Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du dessus. Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.

Frotter la lingette sur les surfaces à désinfecter pendant au moins 30 secondes. Laisser sécher.

Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchet.

 <p>LABORATOIRES Prodene Klint</p> <p>Division lingettes 8,rue Léon Jouhaux ZA PARIEST – CROISSY BEAUBOURG F-77435 MARNE LA VALLEE Cedex</p>	<p>FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI</p>	<p>Approbation : </p>
	<p>\\serveur- alby\Partage_urgens\FICHWORD\VIO\ FT FDS\Technique lingettes\451- 500\FTUL472.doc</p>	<p>Révision : 00/09.09.2015 Page : 3/4</p>

PRECAUTIONS D'EMPLOI:

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ce produit est réservé à la désinfection des surfaces lisses ne présentant pas de rugosité.

Port de gants préconisé dans le cadre des protocoles de désinfection.

Ne pas avaler

Ne pas utiliser avec d'autres produits.

Utilisation exclusivement professionnelle.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement.

En cas d'urgence, contacter l'hôpital F. WIDAL de Paris au 01 40 05 48 48.

ESSAIS DE TOXICITE DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION:

La solution présente une DL50 supérieure à 2000 mg/kg.

COMPATIBILITES:

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux (pour les matériaux considérés comme sensibles à l'alcool (exemple : plexiglass...), il est recommandé de procéder à un essai préalable).

INCOMPATIBILITES:

Ne pas mélanger à d'autres produits.

L'emploi simultané ou successif de désinfectants est à éviter.

CONSERVATION:

Avant rupture du film de protection, les lingettes se conservent 2 ans à l'abri de la chaleur, dans les conditions normales de températures.



Vérifier la date limite d'utilisation figurant sur le contenant.

Dès l'ouverture de la boîte, utiliser dans le mois.

AVANTAGES PRODUITS

Pratique

- prêt à l'emploi
- Rapidité d'action, actif dès 30sec
- **séchage rapide et sans traces**
- utilisable sur toutes surfaces ne présentant pas de rugosité (sauf plexiglas)

 LABORATOIRES Prodene Klint Division lingettes 8,rue Léon Jouhaux ZA PARIEST – CROISSY BEAUBOURG F-77435 MARNE LA VALLEE Cedex	FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI	Approbation : 
	\\serveur- alby\Partage_urgens\FICHWORD\VIO\ FT FDS\Technique lingettes\451- 500\FTUL472.doc	Révision : 00/09.09.2015 Page : 4/4

Sûr (pour l'homme et l'environnement)

- contact alimentaire **sans rinçage obligatoire**
- **sans résidus** (extrait sec: 0,035%)
- **facilement biodégradable** (selon les données biblio sur éthanol)

Fiable

- Large spectre d'action actif sur **aspergillus niger, norovirus et tuberculocide.**
- **Efficace en condition de propreté et de saleté**
- Efficacité prouvée en laboratoire Cofrac.

AUTRES INFORMATIONS:

Les informations que ce document contient correspondent à l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné et n'ont d'autre but que de renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.

Ces informations sont conformes à la législation en vigueur et sont données de bonne foi.

Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur les propriétés précises de ces produits ou leur application à une utilisation déterminée.

L'attention des utilisateurs est donc tout particulièrement attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est prévu.